

Comment le théâtre de foire, bravant les interdits, a-t-il inventé l'opéra-comique ? Réponse ce vendredi soir au théâtre Graslin de Nantes. Et à partir du mercredi 12 octobre au Grand théâtre d'Angers.

Pierrot, Arlequin et Colombine, rien de méchant, pensez-vous ? Du simple *théâtre* de foire, bon pour les manants, paysans et autres béotiens ? Pourtant, ce *théâtre* de divertissement fut violemment attaqué par les *théâtres* officiels, jaloux de leur monopole :

la Comédie française et l'Opéra firent interdire la représentation d'une *Matrone d'Ephèse* qui plaisait un peu trop au public *des foires* parisiennes.

C'est le sujet de *La guerre des théâtres* qu'on peut découvrir *dès* ce vendredi soir au *théâtre* Graslin avec Angers Nantes Opéra. Ce spectacle de tréteaux n'est pas qu'un simple divertissement imaginé par Jean-Philippe Desrousseaux et Arnaud Marzorati, grâce au travail de l'universitaire nantaise Françoise Rubellin. Il retrace, avec brio et drôlerie, la véritable *guerre* que la Comédie française et l'Opéra, en mal de public et de recettes, menèrent contre le *théâtre des foires*.

Les interdits

Les foires de Saint-Germain et de Saint-Laurent rassemblent à Paris de nombreux marchands et de nombreuses attractions. Le roi n'hésite pas à s'y rendre. Jaloux de leur succès, la comédie française et l'opéra multiplient les interdits que les comédiens s'empressent de transgresser. Ils trouvent de nouvelles parades. Interdiction de dialoguer, de parler, de jouer, de chanter.

Qu'à cela ne tienne, ils opposent monologue, pantomime, marionnettes et font chanter le public. De toutes ces contraintes, l'opéramique va naître.

Cette reconstitution historique reprend les airs célèbres de l'époque, interprétés par La Clique *des* lunaisiens : Rameau, Marais et Corette, un *des* compositeurs *des* foires parisiennes. Un spectacle pour tous, petits et grands.

Ce vendredi, dimanche 2, mardi 4, mercredi 5, vendredi 7 octobre, à 20 h, sauf dimanche à 14 h 30.

Théâtre Graslin, place Graslin, à Nantes.